

SECRETARIAT GENERAL

B.P. V 210 ABIDJAN, COTE D'IVOIRE

Tel: (225) 20 21 61 31/20 21 61 85

Fax: (225) 20 21 62 12



GENERAL SECRETARIAT

Email: sg@iaco-oiac.org

Web Site: www.iaco-oiac.org

**Assemblées Annuelles 2017 de l'Organisation Inter-africaine du Café (OIAO)
Grand Bassam (République de Côte d'Ivoire)**

Déclaration de Grand Bassam

Les Assemblées Annuelles 2017 de l'Organisation Inter-africaine du Café comprenant le 5^{ème} Symposium du Café Africain et la 57^{ème} Assemblée Générale Annuelle, ont eu lieu du **1^{er} au 6 février 2018**, à Afrikland Hôtel, Grand Bassam., République de Côte d'Ivoire, sous la Présidence de **S.E. Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, Président sortant de l'OIAO**, sous le thème **“Développement d'une Caféculture durable pour l'émergence de l'Economie Africaine”**.

Des représentants des Etats membres de l'OIAO, d'institutions internationales, régionales et sous régionales en charge du café ainsi que plusieurs personnalités ivoiriennes ont pris part à ces assises. A l'issue des nombreux rapports et documents présentés lors du Symposium, l'Assemblée Générale a fait la déclaration suivante :

- Compte tenu des potentialités de l'industrie caféière à générer des devises étrangères pour les Etats Membres de l'OIAO et à fournir des emplois directs et des moyens de subsistance à plus de trente-trois millions (33 millions) de familles productrices de café à faibles revenus ;
- Compte tenu de la capacité du secteur caféier à contribuer à la réduction de la pauvreté en zone rurale et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable ;
- Compte tenu de la diversité des zones agro écologiques et de la superficie des terres arables qui offrent d'immenses possibilités pour la caféculture, la différenciation géographique et la promotion des cafés de spécialité ;
- Vu la place historique de l'Afrique dans le marché mondial du café et la situation de l'offre et de la demande actuelle et potentielle sur les marchés mondiaux du café ;
- Vu la situation actuelle de la caféculture africaine et la nécessité d'aborder les contraintes en termes d'amélioration de la productivité, de la qualité et de l'augmentation du volume de la transformation et de la consommation intérieure ;
- Considérant que l'Afrique a le potentiel de relancer son industrie caféière par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies appropriées pour une plus grande contribution de la caféculture dans le développement économique de l'Afrique ;
- Vu la nécessité pour les pays africains producteurs de café d'élaborer des stratégies pour réduire la pauvreté, particulièrement parmi les groupes vulnérables et en accord avec les Objectifs du Développement Durable ;
- Vu la nécessité pour les Pays africains producteurs de café de travailler en partenariat avec le secteur privé pour renverser la situation et revitaliser l'industrie, de façon à devenir compétitive sur le marché mondial au bénéfice des petits producteurs de café à faibles revenus.

Par conséquent, les actions suivantes doivent être menées par les Gouvernements des Etats Membres pour accroître la contribution de la caféculture à l'émergence de l'économie africaine. Les Gouvernements des Etats Membres sont invités à présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces actions au cours des prochaines assemblées de l'Organisation. Il s'agit notamment de :

- 1. Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre du Plan Stratégique pour la relance de la caféculture africaine ;**
- 2. Créer un environnement propice au Partenariat Public-Privé et au financement de l'Industrie Caféière Africaine ;**

3. **Promouvoir une industrie de transformation du café de qualité dans les Etats Membres ;**
4. **Renforcer la capacité des producteurs pour l'adoption des bonnes pratiques agricoles en vue d'une caféiculture durable en Afrique ;**
5. **Encourager les programmes de promotion de la consommation du café dans les Etats Membres ;**
6. **Opérationnaliser la Note Conceptuelle du Secrétariat Général de l'OIAC intitulée : «African Coffee Corps Initiative» ;**
7. **Mettre en œuvre des indicateurs de l'état d'avancement des Recommandations du Symposium.**

Fait à Grand Bassam, le 6 février 2018